

Questions et réponses 1 à 5

Q1 – Pouvez-vous nous donner la quantité minimale de chaussures qui seront commandées annuellement?

R1 – Le SPP compte actuellement environ 600 membres opérationnels. Selon la durabilité des chaussures et la convention collective en vigueur, chaque membre reçoit une nouvelle paire de chaussures chaque année. En ce qui concerne les bottes d’hiver, les membres reçoivent habituellement une nouvelle paire aux deux ou trois ans.

Q2 – Quelles sont les qualités recherchées pour chaque style de chaussure opérationnelle?

R2 – Le SPP recherche les normes de qualité les plus élevées disponibles sur le marché.

Q3 – Qui détient le contrat actuellement?

R3 – Le SPP a actuellement conclu une entente avec The Shoe Network Inc.

Q4 – Avez-vous une photo de ces souliers?

R4 – Malheureusement, nous n’avons pas de photo.

Q5 – Au sujet de la DP concernant les chaussures opérationnelles, pouvons-nous présenter une soumission partielle ou devons-nous présenter une soumission totale?

R5 – Oui, les soumissions partielles seront acceptées.